

LE PUBLICISTE.

DÉCADI 10 Messidor, an VI.



Envoi à Rome d'un chargé d'affaires de la république de Raguse. — Construction de chaloupes canonnières et autres vaisseaux de guerre à Venise. — Bulletin de Rastadt. — Portrait du baron d'Albini, ministre de l'électeur de Mayence au congrès. — Destitution des chambres d'administration de Berne et de Lucerne. — Nouvelles diverses de Paris.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a suffisamment de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 16 prairial.

La petite république de Raguse a nommé, pour son chargé d'affaires auprès de la république romaine, Benoît Stay, auteur du poème latin de *la Philosophie ancienne et moderne*, & ci-devant secrétaire des brefs. Ce ministre a remis au consulat une lettre par laquelle la république de Raguse félicite la république romaine, & témoigne le desir d'être lié avec elle par tous les rapports d'amitié & d'intérêt réciproques. Les consuls ont répondu de la manière la plus flatteuse pour les Ragusans.

La réquisition de la moitié des convertis d'argent a été faite ici. Le produit en a été remis aux agens français. La république romaine doit encore deux millions d'écus à titre de contributions. On croit qu'ils seront répartis sur les plus riches propriétaires. Le numéraire est si rare, qu'on avoit pris la résolution de faire de petits assignats; mais cet ordre a été révoqué.

Le luxe des broderies d'or & d'argent au milieu d'une si grande pénurie de ces métaux, a attiré l'attention du général-commandant. Il vient de les défendre comme contraire à la discipline militaire & à l'esprit républicain.

On va rassembler ici un corps de gardes nationales tirées des différens départemens. Les armemens extraordinaires de la cour de Naples, qui enrôle même les moines, font craindre qu'elle n'ait quelq'arrière projet sur quelque partie de la république romaine, en cas que les circonstances la favorisent.

De Ferrare, le 20 prairial.

Venise est devenue le centre de tous les préjugés politiques. Ils sont recueillis avec soin dans les gazettes de cette ville, qu'on cherche à faire circuler dans la république cisalpine. Notre ville, à cause du voisinage, est plus exposée qu'aucune autre aux bruits alarmans. On a annoncé déjà plusieurs fois que les Autrichiens avoient fait des préparatifs pour passer le Pô, & envahir les ci-devant provinces papales. Malgré tous les faux rap-

ports, il est certain qu'à Venise, on fait des préparatifs de défense; que le Lido & le fort de Logone ont été garnies de troupe & d'artillerie; que l'on construit à l'arsenal des chaloupes canonnières, des chebecs & d'autres vaisseaux de guerre. Il n'est pas moins certain que les Autrichiens ont des forces considérables à Véronne, près de l'Adige & du canal blanc. On ajoute que le général Waltis qui commande l'armée, a un ordre de s'approcher des frontières.

PRUSSE.

De Berlin, le 24 prairial.

Le roi est arrivé, le 15 de ce mois, à Kœnisberg; le 17, la prestation de serment de fidélité des quatre provinces de la Prusse eut lieu avec la plus grande solennité. Il a été frappé, à cette occasion, une médaille, avec cette inscription: *Amour et protection à la fidélité.*

Le ci-devant cardinal de Montmorenci, qui étoit ici depuis quelque tems, est parti pour Mittau.

A L L E M A G N E.

Bulletin de Rastadt, du 3 messidor.

Jean Debry annonce, sous très-peu de jours, la note en réponse à la dernière de la députation de l'Empire. Il importe en effet à toutes les puissances que la stagnation dans laquelle on est ici cesse, & que les négociations avancement.

Le comte de Cobenzel a fait deux fois le voyage de Seltz depuis le 30 prairial; il en est revenu chaque fois le même jour. On dit qu'enfin le premier obstacle qui entravoit la marche des conférences, est écartée, & que le gouvernement français a retiré sa demande d'une nouvelle satisfaction de la part de l'empereur, au sujet de l'affaire de Bernadotte.

On a appris ici avec surprise & avec inquiétude la nouvelle de la déclaration de guerre de la part du roi de Sardaigne à la république ligurienne, & le commencement des hostilités entre ces deux états. On craint que si le directoire français n'arrête ces hostilités, elles n'amènent de fâcheux démêlés entre d'autres puissances.

Une grande partie de la députation de l'Empire est allée hier dîner à Carlsruhe, chez le margrave de Baden, pour y célébrer la fête de sa naissance. Cette cérémonie s'est passée sans éclat.

Le journal de Francfort, du 1^{er} de ce mois, sur le témoignage de la *Clef du Cabinet*, attribue au citoyen B... l'esquisse du caractère des principaux membres du congrès, qui paroît depuis quelque tems dans le *Publiciste*, & qui

est ensuite copiée par la plupart des autres journaux de Paris. L'auteur qui est inconnu & qui veut continuer à l'être, sans mettre aucune prétention à ces portraits crayonnés à la hâte, s'inscrit en faux contre *la Clef du Cabinet* & ses échos, & continue ce travail qui paroît être favorablement accueilli.

L'électeur de Mayence au congrès, y exerce les fonctions les plus pénibles & les plus délicates. Son cabinet est le point central où se réunissent toutes les négociations. Il est obligé par sa place de faire aux ministres français toutes les communications verbales, & de tenir avec eux les conférences auxquelles donnent lieu les différens intérêts des états & individus de l'Empire. Ce ministre est laborieux, appliqué & profondément réfléchi; il possède tout ce que l'étude & l'habitude des affaires ajoute aux dons de la nature. Il a passé de la chambre impériale de Vienne à celle de Wetzlar, où il a été grand référendaire. Il est depuis long-tems principal & presque seul ministre de l'électeur de Mayence & chancelier de l'état. L'électeur a eu, pendant la guerre présente, plus d'une occasion de reconnoître les talens de son ministre dans les situations critiques où il s'est trouvé. Il a principalement celui de diriger ses finances avec autant de droiture que d'économie. Ces deux qualités rares ont été d'une grande utilité à l'électeur de Mayence, dans un moment où la diminution de ses revenus & l'accroissement énorme des dépenses ont épuisé ses ressources. M. le baron d'Albini a fait face à tout, sans charger les sujets de l'électorat. Ce ministre, recommandable à beaucoup de titres différens, est d'une honnêteté recherchée, d'un accès facile, & d'un abord poli & prévenant. L'heureuse issue des négociations de Rastadt seroit la plus belle récompense qu'il pût recueillir de ses travaux.

S U I S S E.

De Bâle, le 2 messidor.

Hier est entré dans notre ville un corps de troupes françaises, composé de deux bataillons de la quarante-quatrième demi-brigade qui forment notre garnison. On attend, sous peu de jours, le troisième bataillon.

Ces troupes gardent nos portes & la maison de ville; elles sont logées chez le bourgeois; elles observent la plus exacte discipline.

On évalue à vingt millions de livres les dépenses annuelles du nouveau gouvernement de la république helvétique, en y comprenant l'entretien de 12,000 hommes de troupes. Ce calcul est probablement forcé dans un pays accoutumé à l'économie.

Les lettres d'Aarau confirment la destitution des directeurs, Fisser & Bay, ainsi que celle de Begoz, ministre des affaires étrangères.

Les oligarches de Berne, de Soleure & de Fribourg sont accusés de s'agiter de nouveau pour augmenter leur influence dans le sénat d'Aarau.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

De la Haye, le 4 messidor.

Les membres des deux conseils, mis en état d'arrestation le 20 prairial, sont détenus à la maison du Bois, ainsi que ceux arrêtés depuis le 4 pluviose. Mais la détention des premiers est fort stricte; celle des autres a reçu des adoucissements qui semblent présager une prochaine sortie. On croit pourtant que leur mise en liberté n'aura définitivement lieu qu'après la tenue des assemblées primaires, convoquées pour le 22 messidor. Ce retard trouve beaucoup d'improba-

teurs. La ville de Dordrecht a déjà demandé, par une pétition, qu'on mit en jugement les détenus du 4 pluviose, ou qu'on les rendit sans délai à la liberté. Il paroît que cet exemple sera suivi par un grand nombre d'autres communes. Il est aussi beaucoup de citoyens qui refusent de signer les adresses d'adhésion du 22 messidor jusqu'à ce que les détenus du 24 prairial soient libres.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Marseille, le 30 prairial.

Le capitaine Galibardi, arrivé ici hier, venant de Smyrne, a déposé que le 20 de ce mois il avoit été pris par une frégate anglaise & relâché après vingt-quatre heures, comme ayant pavillon grec. Il rapporte que le capitaine de ladite frégate, en le congédiant sur la Galita, (isle sur la côte d'Afrique près de Tunis), lui a dit avoir visité le 19, un navire danois, dont le capitaine lui avoit dit avoir vu le 18 sur le Marettimo (isle sur la partie occidentale de la Sicile), 15 vaisseaux, 10 frégates, & 3 à 4 cents bâtimens français, allant au sud.

Nota. Les nouvelles que nous avons données hier de notre flotte, portant qu'elle avoit dépassé, le 22 prairial, la pointe méridionale de la Sicile, sont postérieures, & beaucoup plus authentiques.

De Strasbourg, le 4 messidor.

On croit ici que les négociations de Seltz ne vont gueres plus vite que celles de Rastadt. Depuis plusieurs jours, il ne s'est pas tenu de conférences entre le comte de Cobenzel & François (de Neufchâteau). Le premier se trouve à Rastadt, & ne retournera, dit-on, à Seltz, que lorsque le courier, qui doit apporter la réponse attendue de Vienne, sera arrivé.

Le citoyen Ballois, qui accompagne François (de Neufchâteau), est depuis hier dans notre ville. On assure que ce dernier s'y rendra aussi, pour y passer quelques jours.

Jean Debry a déjà inspiré à Rastadt les préventions les plus favorables pour lui; ses manières polies, honnêtes & prévenantes lui ont concilié beaucoup de suffrages. Cependant, quoi qu'il en soit, depuis dix jours, la réponse des plénipotentiaires français à la dernière note de la députation de l'empire, n'a pas encore paru. On assure néanmoins qu'elle est rédigée, & on prétend déjà que le gouvernement français renonce à l'établissement d'un pont au Vieux-Brisac, & à la tête du pont de Huningue, ainsi qu'à la demande de lui céder toutes les îles du Rhin, mais qu'il persiste à exiger la cession de Cassel, vis-à-vis de Mayence & de Kehl, ainsi qu'à la démolition d'Ehrenbreistein. On ajoute que le citoyen Sieyes, en passant à Rastadt, a remis aux ministres français de nouvelles instructions fort propres à hâter la conclusion de la paix continentale. On saura sous peu ce que ces conjectures ont de véritable. Sieyes a passé par Francfort, mais sans s'y arrêter. Il continue en toute diligence sa route vers Berlin.

L'épuration ne s'est pas arrêtée au directoire helvétique. Les deux chambres d'administration de Berne & de Lucerne, les stalhalters ou gouverneurs dans ces deux cantons, ont été destitués. On dit que le même sort attend le stalhalter de Zurich. Il est probable qu'il y aura aussi une épuration dans le grand conseil & le sénat à Aarau.

On écrit de Zurich, que le général Scawenbourg est très-mécontent des gazettes suisses, & qu'il a déclaré les rédacteurs & imprimeurs responsables des articles qu'ils inséreraient. On ajoute que l'ordre est donné de désarmer le canton de Zurich.

Quelques habitans de la campagne du canton de Bâle, très-mécontents de la révolution qui, à leur avis, devoit leur procurer le partage des biens de l'état & des riches, parlent de se procurer ce butin à main armée; mais on saura déjouer leurs projets.

DE PARIS, le 9 messidor.

On ne sait pourquoi quelques malveillans s'amuse à répandre le bruit d'un prétendu grand coup qui doit avoir lieu, suivant eux, sous peu de jours. Cette prédiction est d'autant plus absurde, que tout annonce l'union entre les autorités supérieures, que la plus parfaite tranquillité regne dans Paris, & qu'il n'existe aucun de ces symptômes, précurseurs ordinaires des orages politiques.

— Le ministre de la police paroît être à la recherche d'un certain nombre d'individus, qui lui ont été dénoncés comme espions ou correspondans de l'Angleterre. On continue à dire que quelques-uns d'entre eux ont déjà été arrêtés.

— Charles Lacroix, aussi-tôt après son arrivée à Paris, a demandé une audience au ministre des relations extérieures. C'est demain que doit être présenté au directoire le nouveau ministre de la république batave. Le directoire profitera sans doute de cette occasion pour émettre, sur les derniers événemens de la Haye, une opinion qui n'est pas douteuse.

— Les détails qui ont d'abord couru sur un accident arrivé à Plombières, à la citoyenne Buonaparte, ne sont pas exacts. En voici qu'on nous garantit, d'après le récit d'un témoin oculaire, venu à Paris pour rassurer sa fille & ses amis.

La plupart des maisons de Plombières sont en assez mauvais état, depuis quelques années, parce que l'affluence des preneurs d'eau y est beaucoup moindre qu'autrefois.

La citoyenne Buonaparte a, au premier étage, dans la maison qu'elle occupe, un balcon qui est en bois. Elle y respiroit le frais avec quatre de ses amies, lorsque ce balcon s'écroula. La citoyenne Buonaparte tombe, ainsi que les personnes qui l'accompagnoient. Heureusement elle n'est point du tout blessée; elle s'est cependant fait saigner pour prévenir tout accident. Les quatre autres personnes ont eu quelques contusions, mais aucune d'elles ne s'est tuée, comme on l'a dit, ni n'a même de blessure dangereuse.

On a des raisons de croire, que la guerre entre le roi de Sardaigne & la république ligurienne, n'aura ni suites ni longue durée. Notre directoire exécutif, plus jaloux que jamais de prouver à l'Europe sa fidélité dans l'exécution des traités, saura prendre des mesures efficaces pour rétablir la paix entre deux états qui lui sont également attachés par les nœuds de l'alliance. Il saisira cette occasion de prouver, qu'il n'est l'ennemi de la royauté qu'en France, mais point l'ennemi des rois étrangers, lorsque les rois se sont, comme le roi de Sardaigne, abandonnés avec confiance à la loyauté républicaine, & qu'ils ont tenu à leurs engagemens envers nous.

Quelques personnes pensent que Ginguéné n'est pas destiné à rester long-tems à Turin.

— On paroît craindre une rupture prochaine entre la république française & les Etats-Unis d'Amérique. Quoique M. Gerry, envoyé américain, ait demandé des passe-ports pour sortir de France, il est encore à Paris.

— Le 19 prairial, trois officiers français se sont présentés au corps législatif de la république helvétique, avec

un arrêté de Rapiat, portant en substance que toute motion, tout décret, tout arrêté contrariant les mesures prises par le commissaire du directoire, ou par le général en chef, seroit de nul effet; & qu'il est défendu à tout habitant de l'Helvétique de s'y conformer; que tous ceux qui, par leurs discours, leurs écrits, leurs actions ou leurs décisions, entraveraient lesdites mesures, seroient arrêtés & jugés militairement; que toute feuille publique seroit adressée au commissaire français & au général en chef, pour être par eux vérifiée & examinée.

— On annonce l'ouverture, pour le 25 de ce mois, d'un nouveau spectacle, rue du Bac, dans l'église des ci-devant Récollets. Il s'appellera *Théâtres des Victoires nationales*. On y jouera la tragédie, la comédie, l'opéra-vaudeville & la pantomime. C'est beaucoup, pour que tout soit bon.

— La constitution française vient d'être proclamée dans les nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin.

— Le directoire exécutif a arrêté, le 7 de ce mois, que les conservateurs de santé des ports de la république dans la Méditerranée où il n'y a point de lazareths établis, ne pourront, sous aucun prétexte, admettre aucun bâtiment, s'il ne justifie de sa quarantaine au port de Marseille.

Un autre arrêté du même jour porte, 1°. que l'inscription maritime sera établie dans les départemens réunis par la loi du 9 vendémiaire au 4, suivant les formes déterminées par la loi du 3 brumaire de la même année; 2°. que le ministre de la marine est autorisé dès ce moment à donner aux marins & navigateurs desdits départemens la destination qui sera reconnue la plus utile à la république.

— Le ministre de la marine a écrit, le 8 messidor, au citoyen l'Héritier, prisonnier de guerre en Angleterre, pour le féliciter du courage avec lequel il a défendu le vaisseau *l'Hercule* qu'il commandoit.

— Les lettres de Bordeaux annoncent la plus belle récolte de vins, s'il n'arrive pas d'accidens jusqu'aux vendanges.

— Des détachemens de volontaires parcourent le département d'Ille & Vilaine, où ils arrêtent beaucoup d'individus que la guerre civile a rendus fameux. On remarque entr'autres, Cœur-de-Lion, d'Orange, Sans-Gros, Deux-Mille, Sans-Rémission, frere de Brise-Fer; Dubois, Martin, Laflûte, &c.

— Julien Boudon, convaincu d'avoir pris part aux assassinats commis, pendant la réaction, dans le ci-devant district de Saint-Chély, a été condamné à mort par le tribunal de la Lozère. Pierre Boudon, son pere, a été, comme son complice, condamné à vingt ans de fers.

— La flotte russe qui a passé le Sund, est attendue sous peu en Angleterre. Le ministère britannique lui a déjà envoyé des pilotes pour faciliter son entrée.

Des personnes instruites assurent que cette division n'a pas passé le Sund; qu'elle vient d'Arcangel; qu'elle n'est que de dix vaisseaux & de cinq à six frégates; qu'elle doit être mise à la disposition de l'Angleterre; & qu'elle est indépendante de l'escadre de 22 vaisseaux dont on presse, dit-on, l'armement dans les ports de la Baltique.

Nous ne pouvons pas garantir ces détails.

— Si on en croit une lettre de Carthage, la flotte de Cadix, composée de vingt-trois vaisseaux de ligne, songe enfin à sortir. Mais on sait qu'il faut beaucoup de tems aux Espagnols pour appareiller.

— Le directoire cisalpin est autorisé par le corps légis-

latif à faire fabriquer 100 mille fusils, dont le paiement sera pris sur les biens nationaux.

— Les journaux de l'opposition, en date du 26 prairial, assurent qu'il étoit question à Londres de changemens dans le ministère & de la prochaine démission de M. Pitt. Ils ajoutent que le roi se plaint d'avoir été trompé par lui sur le véritable état de l'Irlande.

C O R P S L E G I S L A T I F.
C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Présidence du citoyen CHÉNIER.

Séance du 9 messidor.

Le conseil reçoit plusieurs offrandes patriotiques, dont il sera fait mention au procès-verbal.

On lit un message du directoire exécutif, par lequel il annonce, qu'en exécution de l'article 24 de la loi du 24 frimaire an 6, concernant la liquidation de la dette publique, sa mobilisation pour les deux tiers & sa consolidation définitive ou provisoire pour l'autre tiers, il adresse au conseil divers états, qui lui feront connoître le progrès de cette liquidation & celui du remboursement des deux tiers, pendant le mois de prairial dernier, ainsi que la situation au premier messidor courant, de toutes les opérations faites à la trésorerie nationale; les résultats en sont constatés & précisés dans le rapport du ministre des finances, auquel le directoire se réfère & dont une expédition est jointe au message.

Le directoire ajoute, que l'article 101 de la loi du 9 vendémiaire dernier, annonce, qu'il sera rendu une loi particulière pour les rentiers, qui ayant une rente de 600 francs & au-dessous, se trouveroient réduits par l'effet de cette loi, à une inscription de 200 francs ou inférieure à cette somme.

L'article 3 de celle du 8 nivôse, concernant la formation d'un nouveau grand livre du tiers consolidé de la dette publique, en rejetant de l'inscription les rentes dont le tiers seroit au-dessous de 50 francs, annonce également qu'il sera fait une loi particulière, relativement à ces petites parties de rentes.

La somme de ces rentes de 600 francs & au-dessous, s'élève à environ 20 millions; leur nombre est d'environ 100 mille parties: ce nombre doit s'accroître encore des rentes de 600 francs & au-dessous, qui doivent résulter, tant de la liquidation générale du grand arriéré, que de celle du passif des émigrés.

Vous jugerez, citoyens représentans, dit le directoire en terminant, que le défaut de loi à cet égard tient les parties prenantes dans un état d'incertitude qu'il est instant de faire cesser, & que cet état de choses contribue pour beaucoup à ralentir les opérations à faire par la trésorerie, en exécution des deux lois précitées. Le directoire vous invite à prendre cet objet en grande considération.

Le conseil ordonne l'impression du message, & des pièces y jointes dont il n'a pas ordonné la lecture, & renvoie le tout à une commission.

Le conseil est occupé quelques instans d'affaires particulières. Un nouveau membre, par motion d'ordre, demande ensuite une augmentation de traitement pour les membres des tribunaux, les administrateurs & les juges-

de-paix: il démontre que celui qu'ils reçoivent est insuffisant.

Cette motion est appuyée notamment par Génissieux, pour les membres des tribunaux.

Abolin dit que leur traitement a été reconnu insuffisant, & que dans le dernier mémoire du ministre de la justice, il y a un article de fonds destiné à cette augmentation, dans le cas où elle auroit lieu, comme la justice le réclame.

Le conseil ordonne en conséquence le renvoi à une commission.

Quant aux administrateurs & aux juges-de-paix, on a représenté qu'il falloit attendre des tems plus heureux, & le conseil a ajourné.

Un membre fait un rapport sur les opérations de l'assemblée primaire du département de l'Ourthe, où il y a eu scission, il propose de valider les élections faites à l'église de la Croix.

Le conseil ordonne l'impression.

On reprend la discussion sur la fin des articles du projet relatif aux domaines engagés. Divers amendemens proposés ont été envoyés à l'examen de la commission.

Nota. Le conseil des anciens s'est occupé hier & aujourd'hui de la discussion sur la résolution relative aux contestations élevées entre les créanciers des émigrés solvables & les co-partageans. La suite de la discussion a été ajournée. Nous la ferons connoître demain.

Bourse du 9 messidor.

Amsterd.....	58 $\frac{5}{8}$, 59 $\frac{1}{2}$.	Montpellier.....	pair 8 j.
Idem cour.....	55 $\frac{3}{8}$, 56 $\frac{1}{2}$.	Rente prov.....	17 f. 25 c.
Hambourg.....	192, 190.	Tiers consol.....	14 f. 63 c.
Madrid.....	12 f. 18 c.	Bon $\frac{3}{4}$	2 f. 45 c.
Mad. effec.....	14 f. 88 c.	Bon $\frac{1}{2}$	2 f. 38 c.
Cadix.....	12 f. 18 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cad. effec.....	15 f.	Or fin.....	106 f. 25 c.
Gènes.....	97, 95 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 50 c.
Livour.....	104 $\frac{3}{4}$, 105, 104.	Portugaise.....	97 f.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ per., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 32 c.
Geneve.....	2 per.	Quadruple.....	81 f. 25 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65 c.
Marseille.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 f.
Bordeaux.....	pair 12 j.	Souverain.....	34 l. 75 c. à 35 c.
Esprit $\frac{3}{4}$, 430 à 435 f. —	Eau-de-vie 22 deg., 290 à 300 f.		
— Huile d'olive, 1 fr 20 à 25 cent. —	Café Martin, 3 f. 10 c.		
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 83 c. —	Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. —		
Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. —	Savon de Marseille, 1 f. 6 à 8 c. —		
Coton du Levant, 2 f. 25 à 60 c. —	Coton des îles, 3 f. 50 à 4 f. 40 c. —		
Sel, 5 f.			

BIOGRAPHIES des Suicides, par Chr. Henri Spiess, traduit de l'allemand, & augmentées de quelques réflexions philosophiques & morales; par J. H. Pott, deux volumes in-12. Prix, 4 fr. 50 cent. & 6 fr. franc de port. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, maison Cluny, n° 334.

LES AVENTURES DU DOCTEUR FAUST, inventeur de l'imprimerie, & sa descente aux enfers. Roman philosophico-satyrique, traduit de l'allemand. Deux volumes petit in-8°. de 450 pages, ornés de sept belles gravures. Prix, brochés, 4 francs pour Paris, & 5 francs, pour les départemens. A Paris, chez H. E. Langlois, libraire, quai des Augustins, n° 45; & chez les marchands de nouveautés & directeurs des postes.

A. FRANÇOIS.